

# Commune de PLOMODIERN

## ACTE D'ENGAGEMENT (A.E)

### Marché à procédure adaptée

Passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Public

### TRAVAUX DE RAVALEMENT

**Objet** : La présente consultation a pour objet les travaux de ravalement sur les bâtiments de l'Ecole Publique, rue de la Plage, 29550 PLOMODIERN

#### Article 1- Contractant

Je soussigné, (nous soussignés),.....

Agissant.....

Adresse du siège social :.....

.....

Tél fixe :..... Tél portable :.....

Mail :.....

- Après avoir fourni les attestations, certificats et déclarations prévus aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics,
- Après nous avoir pris connaissance du cahier des charges de la consultation,
- Après nous avoir précisé les délais de réalisation des travaux,

M'engage (*nous engageons*) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies, l'offre ainsi présentée ne me (*nous*) liant que si son acceptation m'est (*nous est*) notifiée dans un délai de **90 jours (quatre-vingt-dix jours)** à compter de la date limite de remise des offres, fixée au

.....

## Article 2- Prix

Le prix est ferme et non actualisable.

### Tranche ferme :

Prix hors TVA ..... €

TVA ..... €

Montant TTC ..... €

### Tranche conditionnelle :

Prix hors TVA ..... €

TVA ..... €

Montant TTC ..... €

### Tranche ferme + tranche conditionnelle :

Prix hors TVA ..... €

TVA ..... €

Montant TTC ..... €

## Article 3-Délai et lieu d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est fixé à.....**mois** à compter de la notification du marché.

## Article 4- Paiement

La commune de Plomodiern se libéra des sommes dues par elle, au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

- Au nom de : .....
- A l'établissement financier suivant : .....
- Sous le n : .....

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

### ***Ou joindre un R.I.B***

Le délai global de paiement des factures est fixé à 30 jours.

Le défaut de paiement dans le délai susvisé fait courir de plein droit et sans autres formalités des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires sont exigibles, augmenté de deux points.

## Article 5- Dispositions fiscales

J'affirme (*nous affirmons*), sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à mes (*nos*) torts exclusifs, que la (*les*) société(s) pour laquelle (*lesquelles*) j'interviens (*nous intervenons*) ne tombe (*tombent*) pas sous le coup de l'interdiction découlant des clauses énoncées dans les articles 43 à 47 du Code des Marchés Publics.

### **Signatures**

A

A PLOMODIERN

Le ...../...../.....

Le...../...../.....

Le candidat

Le Maire,  
Claude BELLIN